

Renseignements pratiques

Lieu : Université ouvrière de Genève (UOG),
amphithéâtre Berenstein, 3 Place des Grottes,
à proximité immédiate de la gare Cornavin.



Cet événement est organisé avec la collaboration de la Cour
des comptes de la République et canton de Genève



Entrée libre. Pour des raisons logistiques, nous vous
remercions de vous inscrire avant le 1^{er} juin sur
www.ge.ch/cepp

Pour tout renseignement :

Eric Moachon, évaluateur, CEPP
eric.moachon@etat.ge.ch 022 388 75 52



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Commission externe d'évaluation des politiques publiques

L'évaluation des politiques
publiques par les instances
supérieures de contrôle :
Continuité ou changement
de paradigme ?

CONFÉRENCE-DÉBAT

Mardi 18 juin 2013

Amphithéâtre Berenstein
Université ouvrière de Genève
Place des Grottes 3
1201 Genève

Thématique

La Constitution genevoise du 14 octobre 2012 introduit de nouvelles dispositions en matière d'évaluation des politiques publiques. Elle prévoit, d'une part, que l'Etat évalue périodiquement la pertinence, l'efficacité et l'efficience de son action et dote, d'autre part, la Cour des comptes de nouvelles compétences en la matière. La Commission externe d'évaluation des politiques publiques passe le témoin à la Cour et organise avec elle une conférence-débat sur le développement des activités d'évaluation par les instances supérieures de contrôle (ISC).

L'évaluation tend à se développer au sein des ISC de nombreux pays. Elle complète, prolonge ou s'ajoute aux audits financiers, de légalité ou de gestion. Cette tendance est encouragée notamment par le développement des audits de performance qui tentent d'établir des liens entre les objectifs, les ressources et les résultats des politiques publiques.

L'évaluation ouvre la voie à l'acquisition et au développement de nouvelles approches en matière de contrôle et de surveillance, lesquelles s'appuient notamment sur des méthodologies diverses, tant qualitatives que quantitatives, utilisées dans les sciences sociales. L'évaluation répond à des questionnements spécifiques (pertinence, cohérence, efficacité, efficacité, efficience) et nécessite l'implication des parties prenantes.

Quelles sont les modalités de l'intégration des questionnements évaluatifs par les ISC ? Quels sont les facteurs de succès et les défis à surmonter ? Comment intégrer au mieux les utilisateurs des évaluations ? Telles sont les principales questions auxquelles cette journée tentera d'apporter des réponses.

Programme

MATIN dès 9h30 accueil, café croissants

10h00 Ouverture et bienvenue
Georges Tissot, président de la CEPP
François Paychère, président de la Cour des comptes
Charles Beer, président du Conseil d'Etat

10h30 Conférences
Présidence : Gabriella Bardin Arigoni, anc. présidente de la CEPP

Regards sur 18 ans d'évaluation par la CEPP
Hugues Balthasar, secrétaire permanent, CEPP

Comment la Cour des comptes française s'organise-t-elle pour remplir sa mission constitutionnelle d'évaluation des politiques publiques ?
Rémi Frentz, conseiller maître, Cour des comptes (F)

12h00 Buffet

APRÈS-MIDI

13h30 Conférence
Présidence : Michel Vuille, membre de la CEPP

Fonctions, usages et processus de l'évaluation des politiques publiques
Bernard Perret, chargé de mission, Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables

14h15 Table ronde : Utilité et usages de l'évaluation
Animation : Sylvie Arsever, journaliste et membre de la CEPP
Bertrand Buchs, député au Grand Conseil, Genève
Rémi Frentz, conseiller maître, Cour des comptes (F), Paris
Marlène Laübli Loud, consultante, Fribourg
Eric Monnier, PDG Euréval, Lyon
Philippe Royer, directeur du SABRA, Etat de Genève
Emmanuel Sangra, président de la société suisse d'évaluation (SEVAL), Berne

16h00 Conclusions
Gilles Gardet, membre de la CEPP
Isabelle Terrier, magistrate titulaire, Cour des comptes

16h30 Apéritif